



DÉCISION MUNICIPALE N°003 DM/C-NGUIBASSAL/SG/25 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A NGUIBASSAL, ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; Pour l'exécution des travaux de Construction d'une Plateforme Sportive à Nguibassal, Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procédure d'urgence.
- Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publics auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 28 Février 2026,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/C-NGUIBASSAL/CIPM/SIGAM/2026 DU 20 JANVIER 2026 ; Pour l'exécution des travaux de Construction d'une Plateforme Sportive à Nguibassal, Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kelle, Région du centre en procéduré d'urgence.

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION DU DAO	MONTANT TTC (FCFA) PAR LOT
Sté LE FRANCK SARL TEL : 677 68 07 06 BP	NGUIBASSAL	N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPMP/2026 du 20/01/2026	59 946 927

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUIBASSAL, le 03 MARS 2026

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Préfet/NK
- Affichage
- Chrono/Archive

